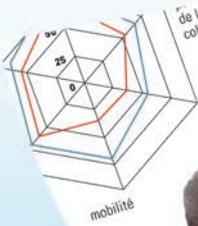


Cit'ergie

European Energy Award



de la
collectivité

approvisionnement
en énergie, eau,
assainissement

mobilité



ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Energie

COLLECTIVITÉS

**LE LABEL DES TERRITOIRES ENGAGÉS
DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE**

Cit'ergie

European Energy Award

Une démarche opérationnelle en cohérence avec les politiques locales

Parce que les communes et intercommunalités ont un rôle majeur à jouer dans la lutte contre le changement climatique, l'ADEME leur propose un outil d'appui opérationnel pour :

- la mise en oeuvre de leur politique énergétique et climatique, en cohérence avec l'ambition des territoires à énergie positive.
- l'élaboration des PCAET (Plans Climat-Air-Energie Territoriaux),
- la construction du volet énergie des Agendas 21,
- leur engagement dans la Convention des Maires,

Un label porteur d'amélioration continue

Appellation française du label European Energy Award, le label Cit'ergie évalue les collectivités sur les actions qu'elles conduisent dans le cadre de leurs compétences propres et dans leur sphère d'influence.

Via un catalogue de mesures concrètes, la labellisation prend en compte tous les leviers possibles pour l'engagement d'actions énergie climat ambitieuses sur le territoire.

Une méthodologie éprouvée

Avec l'accompagnement d'un conseiller Cit'ergie accrédité par l'ADEME, la collectivité :

- s'organise en mode projet,
- identifie ses forces et marges de progrès (processus d'amélioration continue),
- élabore son programme de politique et son plan d'actions pluriannuel,
- suit et évalue la mise en oeuvre de sa politique,
- valorise et fait reconnaître son exemplarité.

La démarche Cit'ergie accompagne les collectivités les plus avancées, comme celles en cours de structuration de leur politique :

- Cit'ergie permet la co-construction d'une politique de transition énergétique ambitieuse et exemplaire.
- Cit'ergie apporte aussi une reconnaissance forte et internationale de la qualité de la politique énergie-climat.

« Les objectifs avec Cit'ergie étaient de pouvoir comparer notre démarche par rapport à ce qui se faisait par ailleurs, évaluer le résultat des efforts déjà engagés, voir s'il y avait des points d'améliorations et construire également de façon innovante le deuxième plan d'actions de notre PCET. »

ANNE WALRYCK, ADJOINTE AU MAIRE CHARGÉE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, BORDEAUX



UNE MÉTHODE EN 4 ÉTAPES

POUR PILOTER LA POLITIQUE ÉNERGIE-CLIMAT DE VOTRE COLLECTIVITÉ



« La démarche cit'ergie nous permet désormais de partager la politique énergétique de la ville et ses enjeux climatiques avec les habitants. Nous les incitons à réduire leur consommation d'énergie à travers le défi familles à énergie positive, par exemple, et souhaitons les impliquer dans le financement de la production d'énergies renouvelables. »

GÉRARD GOURON, CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ AUX ÉNERGIES ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE-ECLAIRAGE PUBLIC, VILLE DE LA ROCHELLE

ENGAGEMENT VOLONTAIRE

« Cit'ergie est un outil de gouvernance qui structure la stratégie énergétique et climatique de notre collectivité. Il permet de se mettre en ordre de marche pour relever de nouveaux défis, notamment celui de passer de l'expérimentation à la massification des actions, pour réduire de manière significative les consommations énergétiques. »

JEAN-PATRICK MASSON, VICE PRÉSIDENT DU GRAND DIJON, RÉFÉRENT POUR L'ENVIRONNEMENT DE LA CU DU GRAND DIJON

LA COLLECTIVITÉ S'ORGANISE EN MODE PROJET

Constitution d'un Comité de pilotage
Stratégique et transversal, il est composé d'élus et de responsables de toutes les directions associées.

Mise en place d'un groupe de travail transversal Cit'ergie
Il est composé des représentants de toutes les directions associées.

Désignation d'un chef de projet
Maillon essentiel de la démarche, il travaillera en étroite relation avec le conseiller Cit'ergie et les services.

1 ÉTAT DES LIEUX DÉTAILLÉ
forces et faiblesses

2 DÉFINITION DE LA POLITIQUE ÉNERGIE-CLIMAT

3 MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DES RÉSULTATS

4 LABELLISATION POUR 4 ANS

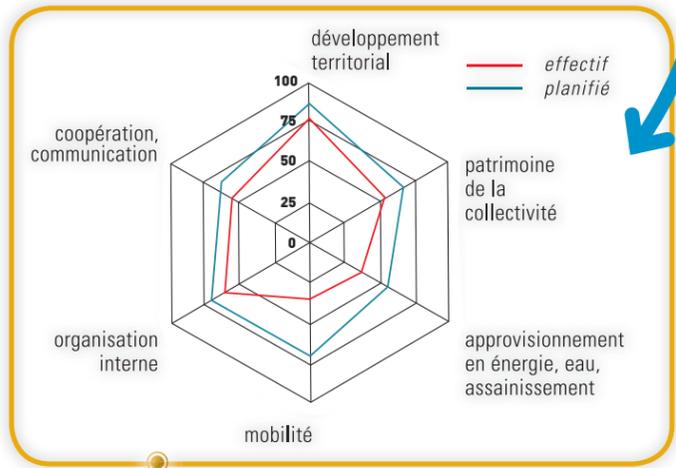
LE CONSEILLER CIT'ERGIE
Processus accompagné par un conseiller Cit'ergie accrédité

DES ACTEURS GARANTISSENT LA QUALITÉ DU LABEL

Le conseiller Cit'ergie
Aux côtés du chef de projet de la collectivité, il contribue à la réalisation de l'état des lieux, à la définition et à l'évaluation de la politique énergie-climat de la collectivité. Il participe au montage du dossier de demande de labellisation.

L'auditeur Cit'ergie
Il contrôle et ajuste avec le conseiller l'évaluation faite par ce dernier, audite la collectivité et établit un rapport pour la Commission nationale du label. Il intervient uniquement pour les niveaux Cit'ergie et Cit'ergie GOLD.

La Commission nationale du label
Elle statue en dernier lieu sur les demandes de label CAP Cit'ergie, Cit'ergie et Cit'ergie GOLD.



6 DOMAINES POUR ÉVALUER LES POINTS FORTS ET LES MARGES D'AMÉLIORATION DE VOTRE POLITIQUE ÉNERGIE-CLIMAT

- DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL**
Planification territoriale en matière d'énergie, d'adaptation au changement climatique, de déplacements et d'urbanisme.
- PATRIMOINE DE LA COLLECTIVITÉ**
Gestion de l'énergie et de l'eau dans le patrimoine. Bâtiments, éclairage public, flottes de véhicules...
- APPROVISIONNEMENT ÉNERGIE, EAU ET ASSAINISSEMENT**
Coordination des réseaux. Production d'énergie renouvelable, réseaux de chaleur. Valorisation énergétique des process. Produits, tarifs, taxes.
- MOBILITÉ**
Actions de rééquilibrage des modes de déplacements. Stationnement, promotion des transports collectifs et des Plans de Déplacements d'Entreprises (PDE), Mobilité douce. PDE au sein de la collectivité.
- ORGANISATION INTERNE**
Organisation de la transversalité, des moyens humains et financiers, achats publics. Formation, communication et information interne.
- COOPÉRATION ET COMMUNICATION**
Partenariats, Communication Externe, Incitations, Sensibilisation.



3 NIVEAUX DE PERFORMANCE

CAP
Cit'ergie
European Energy Award

Le label CAP Cit'ergie distingue les collectivités qui sont en bonne voie pour l'atteinte du label Cit'ergie d'ici 4 ans et bénéficient d'une évaluation supérieure à 35% du potentiel réalisé.

Le label est attribué pour 4 ans.

Au delà, la collectivité est réauditée pour suivre les progrès réalisés et lui permettre de conserver sa distinction.

« Les collectivités territoriales ont un rôle majeur à jouer dans la lutte contre le réchauffement global. Pour entraîner les acteurs de son territoire, il faut montrer l'exemple. Grâce à cit'ergie, la métropole de Lyon se soumet à une évaluation exigeante avec l'ambition d'aller beaucoup plus loin... »

BRUNO CHARLES, VICE-PRÉSIDENT CHARGÉ
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, GRAND LYON

Cit'ergie
European Energy Award

Le label Cit'ergie est décerné aux collectivités qui dépassent 50% de réalisation de leur potentiel d'actions.

GOLD
Cit'ergie
European Energy Award

Le label Cit'ergie GOLD vient récompenser les collectivités les plus avancées et qui dépassent 75% de réalisation de leur potentiel d'actions.

« Le label Cit'ergie est un outil d'accompagnement méthodologique pour valoriser et faire reconnaître la qualité de la politique climat énergie que nous menons dans nos territoires. Nos efforts sont réels et répondent aux enjeux climatiques de demain. Le processus d'amélioration continue inhérent au label nous conduit à aller encore plus loin pour construire avec l'ensemble des acteurs locaux un territoire résolument tourné vers la transition énergétique. »

ALAIN JUPPÉ,
MAIRE DE BORDEAUX ET PRÉSIDENT DE
BORDEAUX MÉTROPOLE

« Grand Poitiers s'est engagé dans la démarche Cit'ergie aux côtés de 2 communes membres : Poitiers et Buxerolles. Cette dynamique a permis de renforcer la coopération entre les territoires et de mutualiser certaines étapes : consultation, réunions, ateliers... Un Comité de coordination réunit régulièrement les 3 collectivités dans cette optique. »

FLORENCE JARDIN,
VICE-PRÉSIDENTE DE GRAND POITIERS

« Le Label Cit'ergie est un outil efficace de management et de pédagogie au service de la performance énergétique de notre territoire. Outil d'amélioration continue, Cit'ergie valorise les actions de la Ville permettant l'appropriation du plan énergie climat par toutes les cibles, et favorisant le partage d'expertises et la création d'actions exemplaires. »

CATHERINE HEUZEY, ADJOINTE DÉLÉGUÉE AU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET À L'ENVIRONNEMENT, VILLE D'ORVAULT

L'ADEME ET SES PARTENAIRES EN RÉGION VOUS ACCOMPAGNENT

- **Appui technique** pour entrer dans le processus de labellisation
- **Mise en réseau** et animation des collectivités engagées dans Cit'ergie
- **Soutien financier** au processus de labellisation

« Cette démarche a aidé à prendre du recul et à montrer que les élus et les collectivités peuvent faire preuve d'exemplarité et prendre pleinement leur part dans la transition énergétique en relayant à tous les niveaux du territoire des stratégies valables sur le long terme. Les prix de l'énergie ayant presque doublé en 10 ans, la commune a réussi à réduire sa facture énergétique tout en élargissant la palette et la qualité des services offerts à la population. »

GUILLAUME COUTEY,
MAIRE DE MALAUNAY

VALORISATION ET ÉCHANGE DES BONNES PRATIQUES



CONSULTEZ :

Votre contact ADEME en région : www.citergie.ademe.fr/contacts

Une question sur le programme Cit'ergie ?

Consultez : www.citergie.ademe.fr

Contactez : citergie@ademe.fr

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale. L'Agence aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit. L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

www.ademe.fr

